

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2014)
Heft:	1
Artikel:	20 ans d'échanges entre professionnels
Autor:	Rickli, Jean-Daniel / Zuppinger, Urs
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957582

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

20 ans d'échanges entre professionnels

JEAN-DANIEL RICKLI,

URS ZUPPINGER

Deux urbanistes fidèles
au poste depuis le
départ de l'aventure.

Rappel des faits

Acte originel: Les trois associations qui regroupaient les professionnels de l'aménagement du territoire – Fédération des urbanistes suisses (FUS), Association suisse des urbanistes ETS (BVS) et Association des urbanistes post-gradués ETS (VRN) – décident d'unir leurs forces et d'éditer une revue professionnelle. COLLAGE, née à titre expérimental en automne 1993, devient une revue trimestrielle en 1994. L'équipe rédactionnelle est principalement alémanique à ses débuts. Quelques articles sont alors rédigés en français par des correspondants romands. La revue devient vraiment bilingue au sixième numéro, 2/1995, qui traite de l'espace public. Elle veut devenir un forum d'échanges.

Une équipe romande d'une demi-douzaine de professionnels de l'aménagement du territoire va se charger, au fil des ans, des contributions en français et de la production annuelle d'un numéro de la revue. Les comités alémanique et romand se réunissent régulièrement et discutent des numéros thématiques qui sont attribués à une équipe de quelques membres chargés de préciser le thème, de recruter les contributeurs et de rédiger l'éditorial.

Le numéro 2/2000, consacré au facteur temps dans la planification, annonce la constitution de la Fédération suisse des urbanistes (FSU), qui regroupe les trois associations initiatrices de la revue. Le temps consacré à la publication d'une revue commune aura permis aux trois associations de vérifier leur capacité de travailler ensemble et de définir une vision commune. Afin de mieux suivre l'actualité, une parution plus fréquente est envisagée en 2001. La revue est amincie: elle passe de 48 pages à 32, son rythme devient bimestriel en 2002 et le comité romand assume la responsabilité de deux numéros par année depuis 2004.

Comité romand

Le comité romand se réunit à ses débuts dans les locaux de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT). Dans les années 1990, il est préoccupé par des questions sociétales. La Suisse traverse alors une période de crise économique qui entraîne de vastes changements sociaux et territoriaux. Dans les années 2000, il s'interroge sur le champ d'activité, les outils et les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Il est le témoin de changements d'échelle et de pratiques professionnelles.

Rôle des aménagistes

Dans les années 1980 et au début des années 1990, les aménagistes conseillent les communes et assument des tâches de planification. La plupart des Etats cantonaux assurent des tâches de coordination générale. Les anciennes structures sont mises à mal par l'économie néolibérale et un rôle d'inciteur du développement ou de manager de projet est demandé aux professionnels de l'aménagement du territoire.

Avec l'essor économique qui s'amorce au début du millénaire et qui perdure aujourd'hui, le rôle des acteurs change. Depuis la deuxième génération des plans directeurs cantonaux, les Etats ont repris la main sur la planification. Les cantons dictent leur calendrier et leurs méthodes. La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire donne même à l'Etat central un pouvoir qu'il n'a jamais eu. Les acteurs de la planification se démultiplient. Le rôle des aménagistes doit donc être redéfini.

Mise en perspective

Dès le début du millénaire, la revue s'interroge sur les métiers et les instruments de l'aménagement du territoire. Ces interrogations sont le reflet d'une crise d'identité. De nouveaux thèmes émergent, provenant d'une sensibilité différente au temps et à l'espace. Les pressions économiques que subit le territoire interpellent le comité romand qui s'interroge sur la financiarisation du cadre bâti.

Le comité romand a changé au fil des années. Il était composé à ses débuts par des professionnels issus de l'architecture actifs dans les bureaux d'études et dans les services publics. Il est composé aujourd'hui de professionnels issus de différentes disciplines représentant autant les instituts et les grandes écoles que les bureaux d'études. Il est le reflet du changement d'acteurs dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

COLLAGE devra demeurer la plate-forme d'échanges voulu à l'origine par le comité de rédaction. Si l'on en juge par son format, sa structure et sa mise en page, la revue a atteint sa maturité. Son standard devra-t-il évoluer pour répondre aux besoins du lectorat à l'âge du numérique? Telle est la question qui se pose à l'équipe de rédaction qui en assumera la responsabilité dans la décennie à venir.